DLP-3-4-84339068

Avertissements agricoles

SPV

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur Gérant P. Duffaud - CPPAP N° 478 AD

Bulletin n°5

22 Mars 1984

ARBORICULTURE

PROTECTION DES ABEILLES

Eviter de traiter les végétaux en floraison. En cas d'absolue nécessité, utiliser seulement un insecticide portant la mention "NON DANGEREUX POUR LES ABEILLES" et hors des heures les plus chaudes de la journée.

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

TAVELURES DU POMMIER et DU POIRIER -

En situations précoces (région d'Avignon notamment) les projections d'ascospores deviennent possibles .

Les premières contaminations peuvent donc se réaliser lors des prochaines pluies sur les poiriers ayant atteint le stade C3-D, si les conditions favorables sont réunies.

1. *CONTAMINATION* :

Elle nécessite une température et une durée d'humectation minimum.

Température moyenne durant l'humectation	moins de 5°	5°	7°	9°	11°	13°	15° et plus
Durée d'humectation (heures)	pas de contamination	36	24	20	16	13	10

Exemple : si une pluie intervient sur des poiriers à partir du stade C3-D et que la température moyenne durant les heures suivantes est de 11°, il faudra au minimum de 16 heures d'humectation pour que commencent les premières contaminations primaires.

2. *TYPES DE TRAITEMENTS* :

Traitement préventif : - Appliquée avant une pluie contaminatrice.
- Devient totalement inefficace après 20 à 25mm de pluie ou une semaine après son application.

Traitement curatif : (d'arrêt ou stop).
- Appliqué jusqu'à 3 à 4 jours après le début d'une pluie contaminatrice (réseau "stop").

P.278

3. ***PRODUITS ORGANIQUES DE SYNTHESE AUTORISES CONTRE LES TAVELURES (en végétation) :***

Famille	Matière active	Spécialité commerciale	Observations
benzimidazoles	bénomyl carbendazime thiophanate méthyl	BENLATE (favorise rugosité) Nombreuses spécialités PELT 44	ATTENTION : Résistance probable Emploi très except.
dithiocarbamates	carbatène mancozèbe manèbe propinèbe thirame zinèbe zirame	TRIONEB DITHANE M45, SANDOZEBE Nombreuses spécialités ANTRACOL Nombreuses spécialités Nombreuses spécialités Nombreuses spécialités	- Favorise parfois rugosité. - Freine rugosité. - Freine parfois rugosité.
formamides	triforine	FUNGINEX, SAPROL	Pommier seulement
guanidines	doguadine	DODINAL, MELPREX	Risque rugosité si T° = 0° résistance possible.
phtalimides	captafol captane folpel	DIFOSAN, ORTHODIFOLATAN Nombreuses spécialités Nombreuses spécialités	- Freine rugosité.
pyrimidines	fénarimol	RUBIGAN	Pommier seulement favorise parfois rugosité.
quinones	dithianon	DELAN	
quinoléines	oxyquinoléate de Cu	QUINOLATE 400	
sulfamides	tolyfluanide	METHYLEUPARENE	
triazoles	bitertanol	BAYCOR 25	

4. ***MODE D'UTILISATION** (matière active) :*

- ***En traitement préventif** :*

Tous les produits sont efficaces (voir paragraphe 5).

- ***En traitement curatif** :*

Jusqu'à 24 heures après la contamination : tous les produits anti-Tavelures sont valables.
Jusqu'à 36 heures après la contamination : dithianon et doguadine.
Jusqu'à 2-3 jours après le début de la pluie contaminatrice : triforine.
Jusqu'à 3 jours après le début de la pluie contaminatrice : tolyfluanide.
Jusqu'à 4 jours après le début de la pluie contaminatrice : fénarimol, bitertanol.
Jusqu'à 4-5 jours après le début de la pluie contaminatrice : bénomyl, carbendazime et thiophanate méthyl. (si pas de résistance).

Sur pommiers Golden préférer un fongicide non cuprique à partir du stade B.

5. ***QUAND VOTRE VERGER NE SERA-T-IL PLUS PROTEGE ?***

Si le dernier traitement remonte à plus de 6-7 jours.
Si ce traitement date de moins de 6-7 jours mais a subi un lessivage par 25 mm de pluie cumulés ou de 20 mm en continu.
Si le dernier traitement a été effectué pendant une pluie.

6. ***LIMITER LES REPETITIONS D'UNE MEME MATIERE ACTIVE.***

7. ***POUR ETRE MIEUX INFORME :***

Sur les contaminations de Tavelures, téléphoner au répondeur (90) 87.41.62 à Montfavet.
Sur les risques de pluies au (90) 60.31.11 à Carpentras, (42) 89.29.25 à Marignane, (90) 92.03.96 à St-Rémy-de-Provence, (94) 46.54.51 à Toulon ou (92) 64.90.50 à St-Auban.

OIDIUM DU POMMIER -

Dans les vergers sensibles à cette maladie une première application est nécessaire dès l'éclatement des premiers bourgeons avec l'un des fongicides suivants (en grammes de M.A./hal) :

+ bénomyl	: 30 (BENLATE)		pyrazophos	: 30 (AFUGAN)
++ binapacryl	: 50 (AMBOX)		soufre micronisé	: 600g maximum
bupirimate	: 15 (NIMROD)		soufre poudrage	
+++ chinométhionate	: 7,5 (MORESTAN)	+	thiophanate méthyl	: 70 (PELT)
+++ dinocap	: 25 (KARATHANE)	+	triforine	: 33,3 (SAPROL, FUNGINEX)
			nitrotal isopropyl	+ soufre 250 p.c. (KUMULAN)
+ fénarimol	: 4 (RUBIGAN)		triadiméfon	: 5 (BAYLETON 5)
	+ voir Tavelures	++	également acaricide:	+++ favorise parfois rugosité.

SESIE DU POMMIER (Pommier et Poirier) -

Seulement en cas d'attaques graves (2-3 sésies au collet par arbre adulte), on effectuera en plus du traitement d'automne un traitement de printemps nettement avant la floraison (stade D).

Ce traitement par pulvérisation copieuse, effectué si possible à la lance et durant une période chaude, mettra en oeuvre le dichlorvos 200 g/hl (nombreuses spécialités).

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

OIDIUM SUR PECHERS et NECTARINIERS -

Sur les variégés sensibles et en zones humides, une protection s'avère nécessaire dès le stade E avec l'un des fongicides suivants : binapacryl, chinométhionate, dinocap, thiophanate méthyl, pyrazophos, soufre micronisé et triforine.

MONILIA -

Des infections restent possibles en cas d'humidité persistante durant la période florale et jusqu'à la nouaison.

Il convient donc de poursuivre les traitements fongicides déjà indiqués sur abricotiers et de les étendre aux espèces fruitières à floraison plus tardive.

Dans les vergers d'abricotiers les traitements fongicides devront être complétés, si possible, par l'enlèvement au sécateur des premières pousses attaquées dès leur apparition.

CLOQUE DU PECHER -

Les premières attaques peuvent être visibles et des infections se produire jusqu'à l'étalement des premières feuilles. Il conviendra donc, sur les variétés sensibles, de maintenir la protection jusqu'à ce stade.

THRIPS SUR NECTARINES -

Les larves très petites de cet insecte piquent le fruit dès sa formation (nouaison). Les piqûres provoquent la rugosité de l'épiderme qui se craquelle au cours de sa croissance.

Dans les vergers de nectarines où des dégâts ont été observés l'an dernier et, dans tous ceux où un traitement d'hiver contre le *Puceron vert* n'a pas encore été effectué, il est nécessaire d'intervenir au stade G (chute de plus de 50 % des pétales) avec l'un des insecticides suivants :

phosalone	60 g M.A./hl	(AZOFENE, ZOLONE)	si la floraison est étalée.
méthamidophos	50 g M.A./hl	(TAMARON, ORTHOTOX)	) dans tous les autres cas.
acéphate	60 g M.A./hl	(ORTHENE)	)

Il est rappelé que les pulvérisations à base de phosalone ou autres produits dits *"non dangereux pour les abeilles"* doivent cependant être évitées durant les heures les plus chaudes de la journée si la présence d'abeilles est observée.

PUCERON VERT DU PECHER -

Si une intervention s'avère nécessaire au stade G, ou juste avant, on emploiera un insecticide *non dangereux pour les abeilles* tel : endosulfan (nombreuses spécialités), 60 g M.A./hl ou pyrimicarbe (PIRIMOR) 37,5 g M.A./hl.

ACARIOSE et BACTERIOSE DU CERISIER -

Dans les vergers attaqués en 1983 par un *Phytopte* entraînant des déformations et des perforations foliaires, on réalisera deux applications de soufre mouillable à 600 g M.A./hl : la première en début de floraison et la seconde au début de la chute des pétales. Contre la *Bactériose*, traiter une nouvelle fois les vergers de moins de cinq ans au stade bouton blanc avec 140 g /hl de cuivre métal. Et ceci surtout dans les situations humides au printemps et en automne.

OLIVIER

COCHENILLE NOIRE SUR OLIVIERS, FUMAGINE, CYCLOCONIUM -

La principale nuisibilité de cet insecte est qu'il favorise l'installation d'une abondante *Fumagine*.

a) Lutte chimique :

Un traitement mixte (insecticide + fongicide) effectué fin Mars (zone littorale), début Avril (zone intérieure) à l'aide du mélange suivant est recommandé :

- 2 litres d'huile d'été (type SEPPIC été), facultatif.
- 40 g/hl de méthidathion (soit 200 cc d'ULTRACIDE 20 liquide) ou 130 g/hl de carbaryl (CARBATOX, KUMITAL, SEVIN).
- 250 g de cuivre métal/hl (soit 500 g d'un oxychlorure à 50 %).

Pour être efficace la pulvérisation doit être puissante et copieuse de manière à mouiller toutes les feuilles sur leurs deux faces ainsi que les rameaux.

On contrôlera la mortalité des *Cochenilles* une quinzaine de jours après le traitement pour connaître son degré d'efficacité. En cas de doute nous envoyer quelques feuilles infestées.

b) Lutte biologique :

Cette méthode nécessitant un élevage d'auxiliaires et un aménagement de la lutte chimique est mise au point par la Station de Zoologie et de Lutte biologique de l'I.N.R.A. BP 78 06602 ANTIBES CEDEX - à laquelle vous pourrez vous adresser pour tout renseignement complémentaire.

CULTURES LEGUMIERES

SOUS-SERRES et SOUS-ABRIS

Cladosporiose de la tomate: Surveiller l'évolution des premières tâches. Effectuer un traitement en pulvérisation si nécessaire (cf bulletin technique n°1).

Pucerons sur tomate et aubergine : Ce ravageur pullule actuellement dans certaines serres. Intervenir avant l'apparition du miellat (cf bulletin technique n°1).

PLEIN CHAMP

Noctuelle de l'Artichaut : (Rappel). Dans les parcelles contaminées, effectuer un troisième traitement puis suspendre la protection. Respecter les délais avant récolte (cf bulletin technique n°1).

Mouche du Chou, de l'Oignon, de la Carotte : Le vol n'a pas commencé.

Mouche des semis : Le nombre de captures est en forte augmentation (cf bulletin technique n°4).

Rouille de l'Oignon : Une importante attaque de rouille se développe actuellement sur les oignons type "Japonais". On interviendra sans tarder en effectuant une pulvérisation pneumatique. Utiliser de préférence le mélange Triforine + manèbe, et renouveller la protection tous les 15 jours.

Rouille de l'Ail : Dans les régions où cette maladie sévit habituellement, il est prudent de commencer les traitements préventifs à partir du 15 Avril.

Matières actives utilisables :

Manèbe (160 g/M.A./hl), Propinèbe (210 g/M.A./hl), Manèbe + Triforine.

Pourriture grise sur fraises : (Rappel et rectificatif).

MATIERES ACTIVES UTILISABLES	DOSE	DELAIS	PRODUIT
dichlofluanide	125 g/M.A./hl	2 jours	(Euparène)
iprodione	100 g/M.A./hl	2 jours	(Kidan-Rovral)
vinchlozoline	75 g/M.A./hl	3 jours	(Ronilan)
procymidone	75 g/M.A./hl	7 jours	(Sumisclex).

GRANDES CULTURES

Les personnes abonnées au bulletin général n'ayant pas demander à recevoir les avis spéciaux Grandes Cultures lors de leur réabonnement sont priées de nous le faire savoir. En effet, des avis Céréales, Maïs, Tournesol, etc..., seront édités régulièrement cette année.

---ooo---